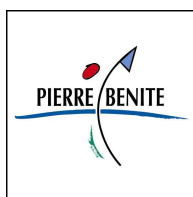


ville de  
**venissieux**

**vaulx**en**velin**

**Givors**  
Rhône



VILLE DE  
**GRIGNY**

ASSOCIATION  
NATIONALE  
DES ÉLUS  
COMMUNISTES ET  
RÉPUBLICAINS

Le 15 mars 2011

De 1998 à 2008, les décisions de justice prononçant une expulsion à l'encontre des locataires ont augmenté de 48 %. Plus impressionnant encore, sur la même période, l'intervention effective de la force publique a augmenté de 132 %.

Ces expulsions sont profondément injustes : elles aggravent la situation des familles qui rencontrent déjà les pires difficultés financières, sociales.

Inhumaine, injuste, cette violence d'un autre temps est aussi inefficace ! Il n'est pas un seul exemple d'une expulsion sans relogement qui ait aidé une famille à surmonter ses difficultés. L'augmentation des expulsions locatives révèle une grave crise du logement dont sont victimes plusieurs millions de personnes.

La fondation Abbé Pierre estime à 10 millions les personnes touchées par la grave crise du logement, dont 3,5 millions en situation de mal logement.

**Ce contexte illustre à quel point le Droit au logement pourtant inscrit dans le préambule de la constitution du 27 octobre 1946, est chaque jour bafoué par l'Etat.**

**L'Etat se désengage de l'accompagnement social, de la prévention des expulsions et de toute situation de mal logement.**

Prévenir les expulsions et accompagner les familles en procédures d'expulsions nécessitent des moyens financiers et humains. L'Etat est loin d'être à la hauteur de ces enjeux. Il n'assume pas son rôle de garant de la solidarité nationale, et fait reposer sur les collectivités, sans moyens supplémentaires, l'accompagnement social.

Le non-respect de DALO : 80% des familles ayant déposé un recours sont sans perspective de de logement.

La commission de médiation devant assurer le suivi du DALO n'est qu'une commission alibi, par l'absence de représentation d'élus de villes populaires particulièrement touchées par la crise du logement, et par son inactivité.

**Nous exigeons un moratoire sur les expulsions locatives compte tenu de la crise économique et sociale qui continue d'appauvrir des milliers de familles.**

**L'Etat se désengage également sur la construction.** Sans construction massive de logements sociaux, le droit au logement restera de l'ordre du virtuel. La fondation Abbé Pierre estime à 900 000 la pénurie de logements. Et pourtant l'Etat continue de favoriser la marchandisation du logement et la spéculation immobilière, faisant le choix politique du recul de l'aide à la pierre (de 42% depuis 2008.)

Pour la mise en œuvre d'un réel service public du logement répondant efficacement aux besoins sociaux de tous, il faut une politique volontariste, notamment **pour rendre effective la loi SRU**. De trop nombreuses villes sont hors la loi, il faut pouvoir les contraindre efficacement à respecter la construction de logements sociaux.

**Plus que jamais la fin de la trêve hivernale repose la question de la nécessité de la création d'un réel service public du logement pour mettre en œuvre ce droit, avec une sécurité sociale du logement garantissant le droit au logement pour tous tout au long de la vie et une charge locative n'excédant pas 20% des revenus des locataires. C'est le sens de la proposition de loi présentée par le groupe des sénateurs communistes et du parti de gauche : « Pour un droit universel au logement effectif » ainsi que les propositions et actions des députés communistes, républicains et du parti de gauche.**

**Michèle PICARD**, Maire de Vénissieux

**Bernard GENIN**, Maire de Vaulx en Velin

**Martial PASSI**, Maire de Givors

**Serge TARASSIOUX**, Maire de Pierre-Bénite

**René BALME**, Maire de Grigny

**Marie-France VIEUX-MARCAUD**, Association Départementale des Elus Communistes et Républicains

**Contact presse :**

Odile PICHON

Chargée des Relations Publiques

Cabinet de Michèle PICARD, Maire de Vénissieux

Tel : 04.72.21.45.20